

Contribution de la filière Semences et Plants aux Etats Généraux de l'Agriculture du 10 mai 2016 à Bourges

Préambule

Depuis 2010, suite à un travail d'échanges et de diagnostic de la filière Semences et Plants régionale, les acteurs se sont fédérés autour d'un projet commun dans le cadre des dispositifs CAP du Conseil Régional Centre – Val de Loire. L'objectif de cette démarche est de répondre aux enjeux d'avenir de la filière régionale, à travers une stratégie de filière construite de manière concertée. Les actions mises en œuvre dans le cadre de ce projet de filière s'intègrent parfaitement dans les thématiques qui seront abordées lors des Etats Généraux du Développement Economique et de l'Emploi sur le thème de l'Agriculture du 10 mai prochain, vous trouverez ci-dessous notre contribution afin d'enrichir les débats lors des ateliers organisés ce jour-là. Nous vous félicitons de cette initiative de concertation avec les acteurs régionaux, et vous informons de notre participation lors de cette journée.

Agriculture de demain : transition écologique, comment relever le défi ?

Comme l'ensemble du monde agricole, la filière semences et plants est sensible à la problématique environnementale, depuis la recherche variétale jusqu'aux pratiques culturales en multiplication de plein champ. En effet, l'innovation à travers la création de nouvelles variétés permet d'améliorer la productivité, de répondre aux exigences sociétales en termes de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires (variétés moins sensibles aux maladies), d'adapter les productions aux exigences pédoclimatiques (besoin en eau, résistance au froid, etc) et de répondre à toutes les demandes du marché (consommation en frais, transformation, usages non alimentaires, marchés exports...). Des exemples concrets vous sont présentés en annexe.

La filière est persuadée que la semence est un élément de réponse aux défis environnementaux à relever. Ceci explique en partie pourquoi les entreprises semencières sont parmi celles qui investissent le plus en recherche et développement, en moyenne 12% de leur chiffre d'affaire (Source : GNIS – tableau en annexe de ce document) soit plus que les sociétés du domaine informatique (7%). En 2009, le CTPS (Comité Technique Permanent de la Sélection) a d'ailleurs engagé une démarche volontariste d'amélioration de ses critères d'évaluation, en intégrant une composante environnementale au processus d'évaluation des critères de Valeur Agronomique et Technologique (VAT) des variétés (désormais VATE – Valeur Agronomique Technologique et Environnementale). L'objectif de cette

démarche est d'orienter le progrès génétique vers des variétés adaptées à des itinéraires techniques diversifiés et permettant de répondre à la réduction des intrants, tout en maintenant les objectifs de productivité, de qualité et de régularité de la production (Source : GEVES - Fabien MASSON, Animateur National VAT – Présentation de « La démarche VATE »).

La France est depuis très longtemps le premier pays producteur semencier européen, grâce à la diversité de ses sols et de ses climats, au dynamisme de ses entreprises et au professionnalisme de ses agriculteurs. La région Centre – Val de Loire est un maillon essentiel à la filière française, puisqu'elle est la 2^e région en termes de surfaces de production de semences, mais aussi le leader pour la production de certaines espèces (95% des semences d'épinard, 80% des semences de mâche, etc – Source : GNIS – Surfaces récolte 2013). Les politiques environnementales entraînent des efforts considérables pour la filière, à travers la mise œuvre de programmes d'expérimentation pour faire évoluer les pratiques de production. Le soutien à l'expérimentation est un facteur clé dans le maintien des productions sur le territoire, afin d'éviter les délocalisations de zones de production dans des secteurs du monde moins contraints réglementairement.

Performance de notre agriculture : innover comment et pourquoi ?

L'innovation est au cœur des métiers de la filière semences et plants que ce soit l'innovation variétale ou l'innovation technologique. Les objectifs sont multiples : répondre à l'évolution de la demande sociétale (type de produit consommé (par exemple les carottes et tomates jaunes), qualité gustative (par exemple la diminution de l'amertume des endives), amélioration des pratiques de production), s'adapter à la concurrence dans un contexte de marché mondialisé, assurer la rentabilité des productions des entreprises mais aussi de l'agriculteur multiplicateur. A l'heure actuelle, les innovations technologiques sont un levier concurrentiel permettant de piloter au plus juste les productions (outils de prévision des risques de maladies, utilisation du GPS pour réduire les intrants, pilotage d'outils de travail du sol à l'aide de caméras, etc.), mais sont aussi facteur de progrès social via l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs. La filière semences et plants française est depuis longtemps reconnue pour son savoir-faire et sa qualité, et les innovations en matière d'équipement et de technologie y ont contribué. Les thématiques sur lesquelles mettre des moyens à l'innovation sont nombreuses, mais certaines sont particulièrement pressantes en production de semences : l'innovation dans des équipements permettant de mettre en œuvre des techniques de productions alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires (exemple andainage versus dessiccants chimiques), la création d'équipement réduisant la pénibilité des interventions (certaines interventions sont manuelles et fastidieuses en production de semences, par exemple le retournement des bulbes d'oignons lors du semis), l'amélioration de l'utilisation des intrants (pilotage, localisation plus précise, adaptation intra-parcellaire des doses, etc).

Alimentation : quels circuits pour une alimentation de proximité et de qualité ?

La semence est le premier maillon de la filière alimentaire et l'innovation variétale, une grande partie de la solution d'une alimentation saine et de qualité. Une semence de qualité est une condition absolument nécessaire à une alimentation de proximité et de qualité.

Le savoir-faire de la filière semences en région Centre-Val de Loire s'exporte à travers le monde entier pour satisfaire ce double objectif de « produire plus et mieux », ici et ailleurs : améliorer la qualité des aliments, préserver la ressource en eau, respecter l'environnement... Cet enjeu n'est pas local, ni régional, il est planétaire. Nous avons la chance de vivre et produire sur un territoire exceptionnel qui peut et se doit d'apporter sa contribution à ce défi : une alimentation saine et de qualité pour tous.

Selon les estimations de la FAO, la quantité de nourriture devra augmenter de 70 % d'ici 2050 pour répondre aux besoins d'une population grandissante. En 40 ans, la production a doublé et les surfaces sont restées stables : cette augmentation s'est faite uniquement sur la moitié des surfaces. Ainsi, la production agricole devra doubler dans les pays du Sud.

La filière semences concentre toute son innovation, notamment le progrès génétique, dans une petite graine qui pourra être semée dans le champ ou le potager d'à côté mais aussi à l'autre bout du monde, permettant ainsi aux populations de bénéficier, eux aussi, d'une alimentation de proximité et de qualité. La semence est le trait d'union de toutes les agricultures, biologique ou non, de la plus rudimentaire à la plus sophistiquée !

La sécurisation de notre alimentation repose sur :

- L'adaptation de l'agriculture aux nouveaux défis environnementaux en particulier pour la petite agriculture :
 - o lutter contre les insectes, maladies et virus qui vont se multiplier
 - o développer des plantes tolérantes à la sécheresse, ou consommant moins d'eau
 - o augmenter la productivité par hectare déjà cultivé pour ne pas empiéter sur les écosystèmes naturels.
- Augmenter l'assurance d'une production constante et saine en proposant des variétés améliorées (avec ou sans OGM) et des semences de qualité, afin d'aider les agriculteurs à être moins tributaires des aléas économiques (prix, marchés) ou climatiques.
- Soutenir la recherche en amélioration variétale... Dans certains pays européens, la recherche publique ou privée sur les biotechnologies a complètement disparu. Les chercheurs et leurs programmes de recherche se délocalisent dans les pays qui soutiennent les innovations. Outre la perte de compétence agronomique, cela entraîne une disparition de l'expertise scientifique et réglementaire.

La qualité sanitaire de la production à destination de la consommation est une préoccupation majeure et permanente pour l'ensemble des filières animales et végétales. Pour les productions végétales, les semences et plants certifiés contribuent à satisfaire à cet objectif. Nos productions sont soumises à des règles strictes, normalisées, avec des processus successifs de contrôle depuis l'implantation de la culture jusqu'au conditionnement. Ce suivi très rigoureux garantit entre autre la pureté variétale, l'absence d'organismes nuisibles réglementés, et la capacité des semences et plants à produire (mesure de la germination). Par ailleurs, la qualité des produits végétaux de consommation passe par une production sur un territoire sain. La filière semences et plants y contribue par tous les contrôles qu'elle réalise, y compris dans les sols. Pour nous, ce comportement responsable et citoyen est déterminant pour la préservation de la qualité sanitaire des sols pour les générations à venir.

Si, durant quelques décennies, l'amélioration de la productivité a pu se faire au détriment du goût, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La recherche de meilleures qualités gustatives et nutritionnelles fait partie d'un ensemble de critères d'amélioration au même titre que la résistance aux maladies par exemple. Cette recherche s'est orientée dans deux directions : améliorer les saveurs appréciées des consommateurs (carotte, courgette, melon, petit pois,...) ou supprimer au contraire un goût trop prononcé (chou-fleur), une amertume importante (endive, concombre).

Compétences – emplois : Management, ressource humaines, formation : l'agriculture une profession en mutation

La production de semences est fortement utilisatrice de main d'œuvre agricole pour un certain nombre d'opérations en culture et en usine. La disponibilité régionale en main d'œuvre saisonnière semble variable d'un type de production à l'autre, toutefois on peut dire que : des complémentarités entre productions de semences et autres productions agricoles (maraîchage, pomme de terre...) permettent d'attirer de la main d'œuvre saisonnière avec des durées de contrats plus longues ; l'atelier semences permet de pérenniser des postes de salariés agricoles sur les exploitations (exemple avec des contrats semences potagères et semences de maïs) ; la production de semences permet de maintenir des exploitants agricoles sur de petites surfaces (augmentation de la valeur ajoutée/ha). La spécificité des productions de semences est le besoin d'un grand nombre de travailleurs sur de courtes durées (tâches très spécifiques : épuration, castration, récolte, etc.). Plusieurs difficultés émergent ces dernières années, d'une part la difficulté à trouver et à fidéliser de la main d'œuvre saisonnière (vieillesse des groupes de travailleurs actuels, travaux pénibles, etc), mais aussi la difficulté à gérer les aspects administratifs liés aux embauches (gestion des contrats de travail, payes, horaires) ainsi que les menaces de surcoût sur les contrats CDD (pourtant indispensables en

agriculture, activité par nature saisonnière). Des groupements d'employeurs spécifiques semences se créent pour mieux organiser les travaux saisonniers à réaliser chez les multiplicateurs (exemple le GESL, groupement d'employeur des semenciers ligériens), mais sont pour le moment anecdotiques. Des actions sont mises en œuvre dans le projet de filière semences pour répondre à cette problématique (voir le document Stratégie et Plan d'Action CAP Filière Semences et Plants 2015-2019). Le développement des surfaces de multiplication des espèces à forte demande en main d'œuvre a pu augmenter la demande dans la région (potentiellement +157 ETP entre 2008 et 2013, basé sur le calcul du besoin en main d'œuvre pour les productions de plants de pomme de terre, d'oignons, de carotte et de maïs semence).

Au-delà du stade de production, la filière régionale emploie plusieurs centaines de salariés permanents dans les entreprises (Etablissements Semenciers, usines, stations de sélection). En 2006, l'enquête structure du GNIS faisait état de 215 emplois chez les Etablissements et dans les usines implantées en Région ; plusieurs centaines de saisonniers et plus de 20 salariés d'OPA.

ANNEXES

« Atelier : Agriculture de demain : transition écologique, comment relever le défi ? »

Ci-dessous des exemples concrets de l'apport de l'innovation variétale pour répondre aux enjeux de l'agriculture de demain.

Amélioration du comportement des variétés de pomme de terre face au mildiou

Depuis plus de 15 ans, le GROCEP obtenteur de variétés de pomme de terre a réorienté ses programmes de recherche pour créer des variétés moins sensibles à certaines maladies dont le mildiou (maladie majeure de cette espèce), en intégrant des géniteurs résistants dans ses croisements. Pari réussi car depuis 2008 il a inscrit 4 variétés avec un très bon comportement vis-à-vis de cette maladie. Maintenant d'autres obtenteurs sont également dans cette dynamique et on peut penser que le catalogue européen va s'enrichir.

Depuis 5 ans, nous évaluons le comportement de variétés de pomme de terre existantes vis-à-vis de leur besoin en eau. Les stations de recherche et de sélection de nouvelles variétés ont également intégré cet élément, et on peut penser que des variétés moins consommatrices en eau voient le jour d'ici 5 à 10 ans.

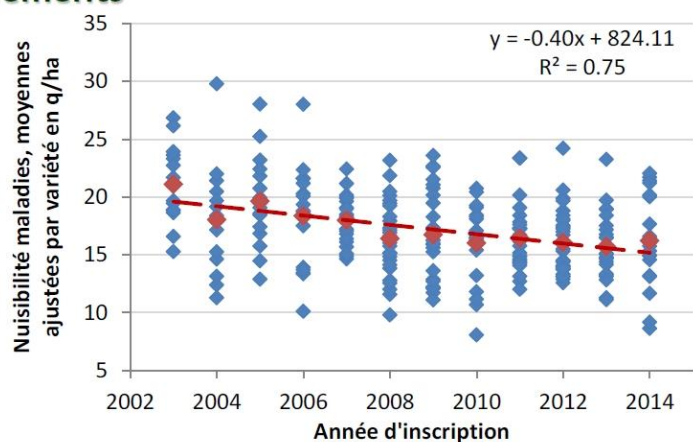
Diminution de la nuisibilité des maladies en céréales (Source : ARVALIS)

□ Des variétés dont les résistances diminuent la nuisibilité des maladies sur les rendements

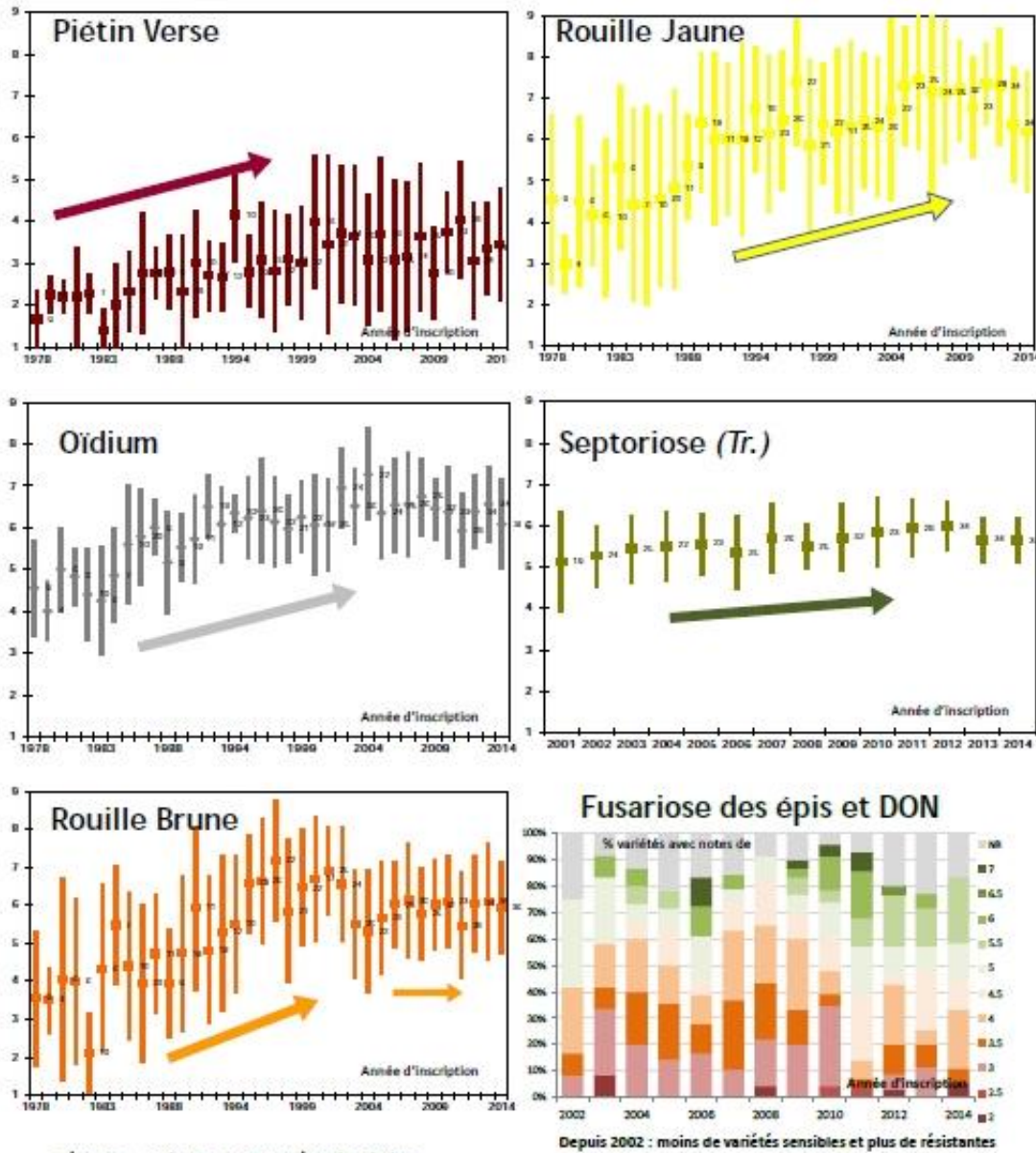
Evolution de la nuisibilité des maladies sur les variétés en fonction de leurs années d'inscription

Calculs des écarts de rendements entre modalités protégée et non traitée contre les maladies

Source : Essais Variétés de Post-Inscription, P. du Cheyron 2014



Un progrès génétique soutenu Des variétés plus résistantes aux maladies

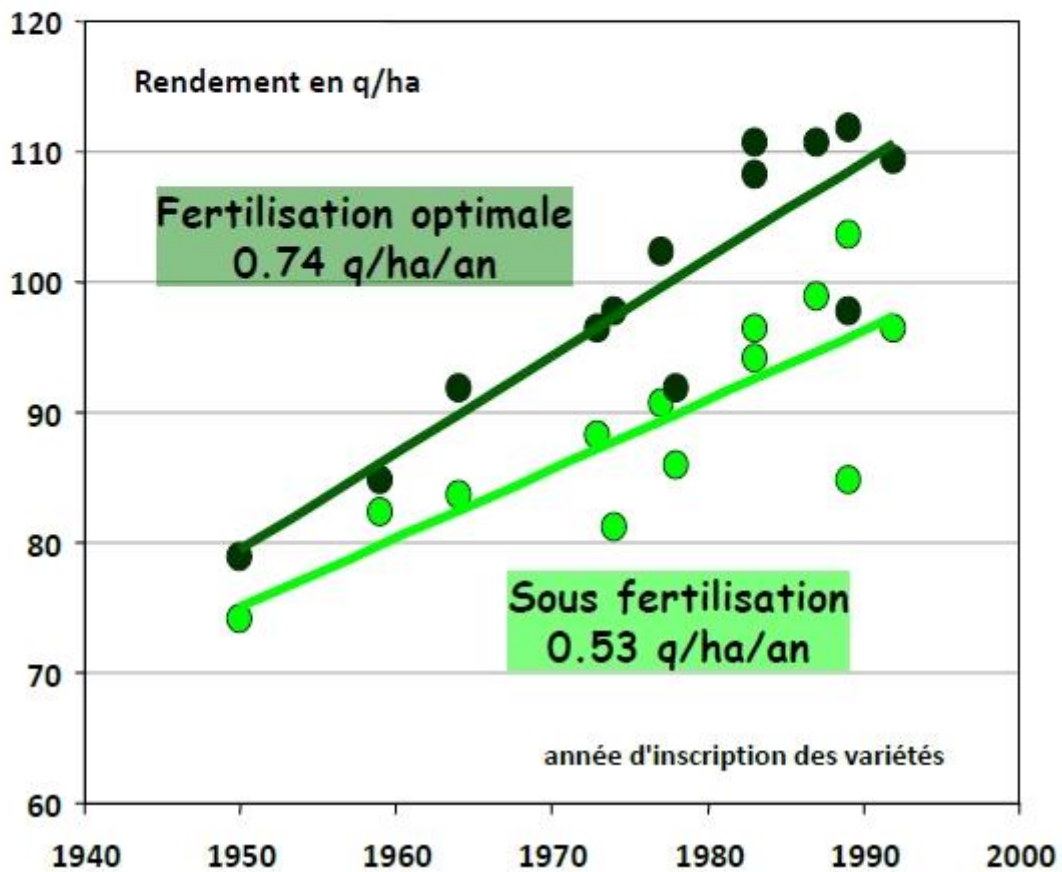


Légende horizontalement : années d'inscription
verticalement : note de résistance avec moyenne, valeur entre 25 et 75%, nb variétés

Sources des données : CTPS (GEVES) et Post-Inscription (ARVALIS)

Les nouvelles variétés valorisent mieux que les anciennes l'azote disponible

Essai bien protégé vis-à-vis des maladies

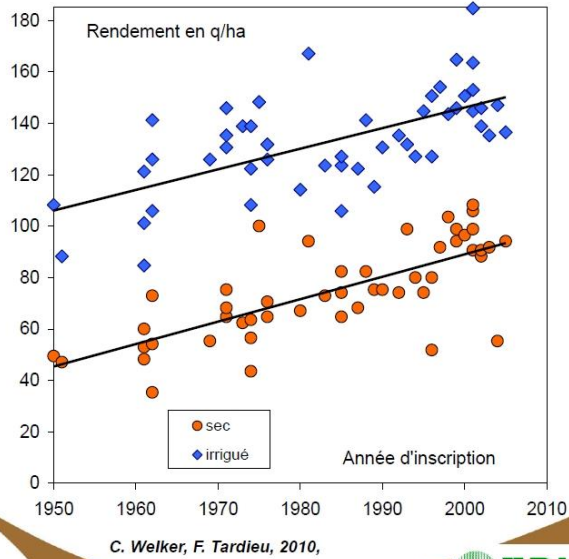


Valorisation de l'eau en maïs (Source : INRA-ARVALIS)

Un progrès génétique similaire en irrigué et en sec

Comparaison des rendements en irrigué et sous contraintes hydriques

- ✓ variétés demi-tardives des années 1950 à 2005
- ✓ Essais INRA Montpellier 2010



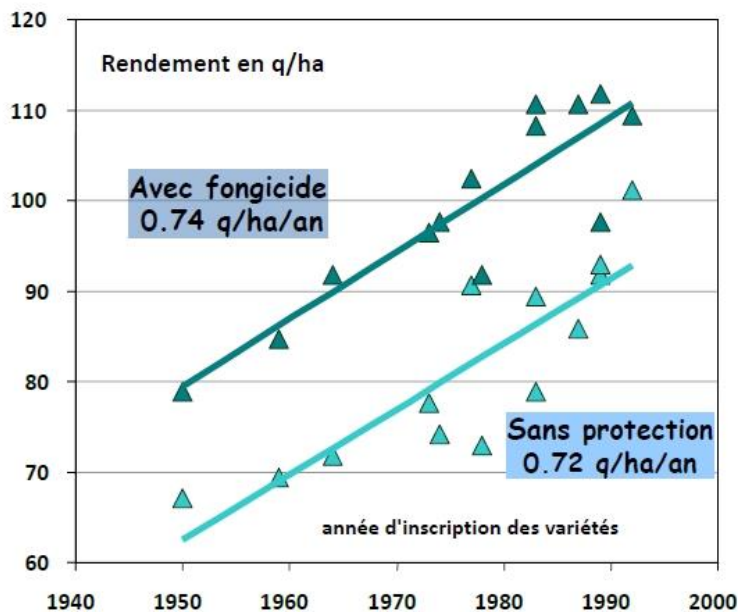
ARVALIS
Institut du végétal



Amélioration des rendements sans augmentation de l'utilisation de fongicides en blé tendre (Source : ARVALIS)

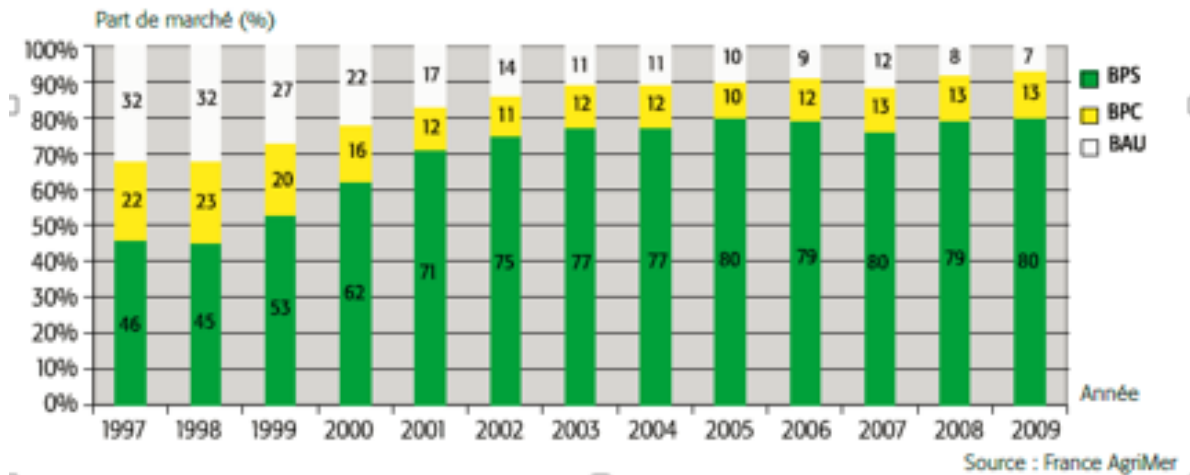
Les nouvelles variétés ne sont pas plus dépendantes des fongicides

Essai avec apports en azote raisonnés



Amélioration de la qualité des blés tendres produit à destination du marché boulanger

Évolution dans le temps de la valeur boulangère des variétés de blé tendre



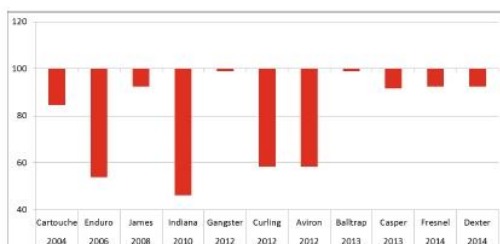
Amélioration du rendement, de la résistance au froid, et des conditions de récolte (une hauteur de végétation plus importante permet de mieux récolter la culture, et limite le risque de pertes à la récolte) en pois d'hiver (Source : Terres Inovia)

Pois d'hiver : résistance au gel, productivité et tenue de tige

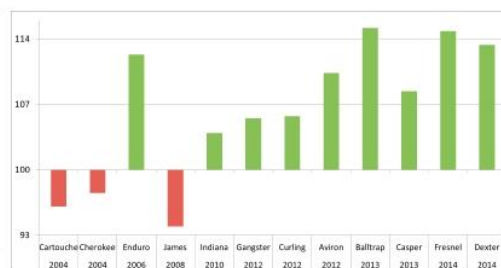
- 9 q/ha de plus pour les nouvelles variétés
- Un gain de 23 cm en hauteur à la récolte

Données CTPS 2004-2014

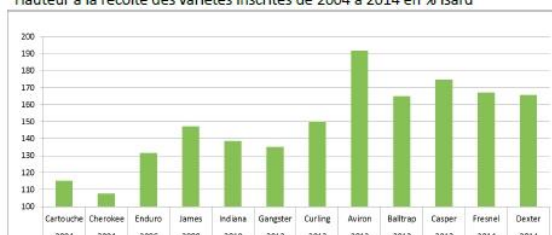
Résistance au froid des variétés inscrites de 2004 à 2014 en % Isard



Rendement des variétés inscrites de 2004 à 2014 en % Isard



Hauteur à la récolte des variétés inscrites de 2004 à 2014 en % Isard



Moyenne Isard (2004-2014)
(variété la plus résistante au gel) :
- Rendement : 58 q/ha
- Hauteur récolte : 37 cm

Pourcentage moyen du chiffre d'affaires investi en recherche et développement par secteur d'activité (Source : GNIS)

